Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200043842-20230928-07CS280923-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2023
Affichage : 09/10/2023

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2023, le vingt-huit septembre, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

Nombre de membres : En exercice : 49 Présents : 28 Votants : 30	Date de convocation : 5 septembre 2023 **Référence : 07_CS_28_09_23**

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. BELDA José, M. SALLES Daniel, M. BOURGEADE Christophe, M. RAYMOND Vincent, Mme BAUVY Sylvie, M. CHARLAT Jean-Michel, Mme DELARBRE Suzanne, M. DUARTE Bruno, Mme DUCHALET Céline, M. DUMAS Daniel, M. DUMONT Fabrice, Mme DUTHEIL Bernadette, Mme FAURE Monique, M. GOURMELEN Didier, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PIREYRE Jérôme, M. PLEYBER Philippe, M. SCHAAL Philippe et M. SEVILLA Paul.

-Délégués TITULAIRES excusés : M. MACIAN Aurélio, M. BOURDOULEIX Roger, M. DA SILVA Carlos, DERRE Joël-Michel, LEON Bernard, Mme QUINTON Amalia et RAMOS Jean-Louis.

-Délégués TITULAIRES absents : M. BELNOU Jean-Bernard, Mme CARDONA Nathalie, M. DECOUZON David, M. DUCHE Dominique, M. GABRILLARGUES Camille, M. GENDRE Lionel, Mme LAROUDIE Fabienne, M. MAUME Xavier, M. SANCHEZ Nicolas, Mme VAQUIER Martine, Mme VESSIERE Martine et M. VIAL Christophe.

-Procurations : M. DERRE Joël-Michel donne procuration à M. BOURGEADE Christophe et M. LEON Bernard donne procuration à M. GOURMELEN Didier.

N°07_CS_28_09_23
Objet : Création d'un poste d'Ingénieur Territorial - Responsable de services

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,
Considérant la mise en place des Lignes directrices de gestion au 1er juillet 2021
Considérant la nécessité de faciliter l'évolution de carrières des agents au sein de la collectivité au regard des LDG,

Monsieur le Président propose à l'assemblée, la création d'un poste d'Ingénieur Territorial permanent à temps complet à raison de 35h00, à compter du 1er janvier 2024.
Le poste sera pourvu à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200043842-20230928-07CS280923-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2023
Affichage : 09/10/2023

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DONNE un avis favorable à la création d'un poste d'Ingénieur Territorial - Responsable de services.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **28 septembre 2023,**

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

La secrétaire de séance,
BLANZAT-LERNOULD Myriam

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
S.I.A.R.E.C.
DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND